



À Bercy et dans les établissements financiers semi-publics

Continuer la bataille dans l'unité

La promulgation de la loi portant réforme des retraites ne change rien à notre détermination à poursuivre la bataille, d'autant que les premières dispositions d'importance de la réforme ne s'appliqueront qu'à partir de juillet 2011. D'ici là, il peut encore se passer beaucoup de choses.

L'extraordinaire mobilisation qui s'est poursuivie et amplifiée depuis plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction criante et la colère croissante de la population (salariés, privés d'emploi, jeunes, retraités...) face à la dégradation accélérée de leurs conditions de vie et à des réformes qui visent à leur faire payer le prix d'une crise dont ils ne sont en rien responsables. Leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses sont plus que jamais d'actualité et appellent des réponses urgentes du gouvernement et du patronat sur lesquels il faut donc maintenir la pression.

Les personnels de Bercy et des établissements financiers semi-publics, qui se sont massivement inscrits dans la mobilisation interprofessionnelle de ces derniers mois, sont d'autant plus concernés par la poursuite du combat que les politiques d'austérité imposées par les marchés financiers vont faire peser sur les services publics, leurs missions et leurs moyens, la restauration des équilibres budgétaires.

Nouveau chantier ouvert par le Président de la République, la réforme de la fiscalité du patrimoine doit être en outre l'occasion d'imposer enfin un débat sur le rôle que peut et doit jouer l'impôt au service d'une autre conception de la société, plus juste et plus solidaire. Sur ce sujet comme sur les autres, seul le rapport de force permettra de faire avancer nos propositions et nos revendications.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT appelle les personnels de Bercy et des établissements financiers semi-publics à s'inscrire pleinement et dans l'unité dans les initiatives organisées localement dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle de mobilisation du 23 novembre 2010.

Montreuil, le 17 novembre 2010